

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Encore un siège vacant

La mort, survenue le 30 juillet, de l'hon. John Morrissy, de New-Castle, député de Northumberland, crée une nouvelle vacance dans la députation libérale d'Ottawa. Cette disparition de l'hon. Morrissy porte à cinq le nombre des circonscriptions qui n'ont plus de représentants à la chambre des Communes. Deux d'entre elles se choisiront un député le 2 septembre prochain: St-Antoine et Rimouski. Quant aux trois autres, Yale, West-Hastings et Northumberland, elles devront attendre le bon vouloir du gouvernement King pour remettre en de nouvelles mains les mandats remis ou abandonnés. Il faut admettre que les perspectives, dans les provinces maritimes et dans l'Ontario, sont bien plus celles d'un soleil couchant que celles d'un soleil levant. Or, on sait qu'en politique, autant vaut une nuit complète qu'un soleil s'apprêtant à plonger derrière les montagnes.

L'élection de West-Hastings surtout est une défaite assurée pour le gouvernement. Ce dernier l'a provoquée en voulant blanchir, au moyen de la lessive d'une commission parlementaire, la détroite passablement maculée de son ministre Murdock.

Pour ne pas perdre de terrain le gouvernement aurait besoin de remporter quatre de ces sièges. Peut-il espérer ce résultat? Nous avons bien de la peine à la croire et quatre victoires libérales nous causeraient autant de surprise que de voir les conservateurs l'emporter partout.

La province de Québec va parler la première. Qui sait si le gouvernement n'attend pas son verdict pour décider si, oui ou non, nous aurons des élections générales dans un avenir rapproché?

C'est une des nombreuses questions qui reviennent avec le plus d'insistance sur le tapis, par le temps qui court.

Jean BERTHER.

Avant de voter

Voulez-vous exercer votre droit de vote lors de l'élection partielle du 2 septembre prochain? Et bien, il y a, pour les villes, une formalité à remplir, c'est celle de l'enregistrement de votre nom sur les listes électorales.

Tous les hommes, femmes et filles, âgés de 21 ans et plus, sujets britanniques résidant depuis deux mois dans le district de Rimouski, ont droit de voter dans le comté de Rimouski; ils n'ont qu'à voir à ce que leurs noms soient inscrits sur les listes.

Ce droit, électeurs et électrices de Rimouski, vous avez le devoir de l'exercer: l'intérêt du comté, l'intérêt du pays, votre propre intérêt l'exigent. Vous avez encore quatre jours pour voir à ce que votre nom soit mis sur les listes électorales. Ne retardez pas; ne remettez pas la chose à demain, allez-y immédiatement.

L'enregistrement se fait au bureau de M. R.-O. Gilbert, syndic, dans l'édifice de la Cité de Pouvoir du Bas-St-Laurent.

Monsieur, Madame, mademoiselle, c'est donc entendu, après avoir lu ces quelques lignes, vous mettez votre chapeau et vous irez vous enregistrer.

Mort de M. Elie Pilon

Nous apprenons avec le plus vif regret la mort de notre concitoyen Elie Pilon, le voyageur de commerce bien connu. Il est décédé à l'hôpital Royal Victoria, à Montréal. Il était âgé de 49 ans. Ses funérailles auront lieu à la cathédrale lundi.

Son épouse Madame Pilon, née Ernestine St-Pierre, et ses deux jeunes filles Mlles Elianne et Madeleine lui survivent.

Nous les prions d'agréer l'hommage de nos plus sincères sympathies.

REMIS

L'abondance de matières nous force à remettre la publication de certains articles et correspondances au prochain numéro.

Le choix de la convention libérale SIR EUGENE Fiset

Compte rendu de la convention — Sir Eugène n'est pas un candidat banal. — Quelques notes sur sa carrière et sa personnalité. — Quel accueil lui réserve l'électorat? — Aura-t-il un adversaire? — Les noms que l'on mentionne. — Convention conservatrice jeudi prochain.

VIBRANTS ELOGES DE M. D'ANJOU

M. Emmanuel d'Anjou ayant démissionné comme député de notre comté, qu'il représentait aux Communes depuis 1917, pour accepter la fonction de registraire devenue vacante par la mort de M. Edouard Letendre, les libéraux ont tenu leur convention pour faire le choix d'un candidat qui briguera, au nom et comme porte-étendard de leur parti, les suffrages des électeurs à l'élection partielle, dont la date est fixée au 2 septembre prochain. Chaque paroisse du comté avait envoyé le nombre de délégués auquel elle a droit selon le nombre de ses bureaux de vote, soit deux par poll. Les délégués étaient au nombre de 112, réparti comme suit: St-Mathias, 2; St-Simon, 4; St-Fabien, 10; 8; St-Valérien, 4; Sacré-Coeur, 2; Rimouski-ville, 16; Rimouski-paroisse, 8; Ste-Blandine, 6; St-Narcisse, 2; Pointe-au-Père, 2; St-Anaclet, 6; Ste-Luce, 6; St-Donat, 4; St-Gabriel, 6; St-Marcelin, 2; Les Hautsurs, 2; Ste-Flavie, 4; Mont-Joli, 10; St-Joseph de LePage, 2; Ste-Angèle, 6.

La réunion eut lieu au Théâtre Populaire, et commença vers 10 h. 15 p.m. La salle était remplie d'assistants et de curieux, parmi lesquels on remarquait maints conservateurs, que l'intérêt du spectacle avait attirés, les uns sympathiques à l'un ou l'autre des aspirants-candidats, les autres indifférents, ou simplement neutres dans l'attente des événements.

Sur la scène montèrent l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'hon. Philippe Paradis, de Québec, conseiller législatif et organisateur des forces libérales dans le district de Québec, M. le Dr L.-J. Moreault, député du comté à la Législature et maire de Rimouski, qui dirigea les procédures et délibérations. M. Perault Casgrain agissait comme secrétaire de la convention. On remarquait aussi à la table du secrétaire deux ou trois représentants de journaux de Québec et Montréal.

M. le Dr Moreault annonça d'abord que toutes les paroisses du comté avaient été régulièrement invitées à envoyer leurs délégués par une lettre, dont il donna lecture et signée par lui-même et le secrétaire. Puis il invita l'hôte d'honneur M. Lapointe à dire quelques mots appropriés des avant la mise en nomination des candidats...

à la candidature et la prise du vote. Le ministre de la Justice déclara alors qu'il venait présider cette réunion il n'avait aucun choix ou préférence à exprimer, pour la raison que son choix serait uniquement celui que l'Assemblée des délégués librement fixerait. Au nom du parti libéral, il promit de s'en rapporter à la décision de la majorité des délégués et de supporter, jusqu'à la fin de la campagne, tout candidat, quel qu'il soit, qui serait choisi librement par la convention. Le Dr Moreault affirma également qu'il n'avait aucune préférence à exprimer et que le choix de la convention serait le sien. Dans l'intérêt du bon ordre et de l'union au sein des libéraux, il demanda, suivant la coutume ou la tradition, aux candidats proposés en mis en nomination de s'engager à se soumettre au choix de la majorité des délégués. Ces candidats étaient le général Sir Eugène Fiset, ancien sous-ministre de la Milice à Ottawa et ancien vice-président de la Défense Nationale au cours de la grande guerre, maintenant à sa retraite et demeurant en notre ville, qui fut proposé par M. Portugais, de Rimouski; et M. Elzéar-Auguste

Côté, avocat et protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Rimouski, qui fut proposé par M. DeChamplain, de Ste-Luce. Sur cette interpellation du Dr Moreault aux aspirants à la candidature, qui se trouvaient avec les assistants dans l'arrière de la salle, il y eut un court instant de grand silence. On avait entendu dire, à travers les rumeurs de la journée, que l'un des candidats en perspective était décidé, sur les instances de ses amis, à briquer les suffrages de l'électorat même si le choix de la convention se portait sur son rival, sûr qu'il était, disait-on, de l'appui considérable que des chefs libéraux dissidents lui avaient promis en l'incitant à se lancer coûte que coûte. Quelques secondes d'anxiété s'écoulèrent. Soudain une voix de stentor brusquement jaillit du fond de la salle et tira de leur recueillement inquiet la foule des assistants. "Je m'engage, s'écria avec emphase, avec véhémence, le général Sir Eugène Fiset, je m'engage à me soumettre absolument au choix que fera la convention, quel qu'il soit, et quoi qu'il advienne!" Ces paroles furent accueillies par de formidables applaudissements.

A son tour, M. le protonotaire Côté se leva et prononça d'une voix calme, mais ferme et assurée, le même engagement: "Après l'engagement très catégorique que vient de prendre M. le général Fiset, je ne puis faire autrement que de prendre un semblable engagement, et je déclare moi-même que je ferai comme lui: je promets de m'en rapporter au choix de la convention." Cette déclaration de M. le protonotaire Côté eut pour effet de rassurer ses propres amis et partisans et fut également couverte d'un tonnerre d'applaudissements, quoiqu'elle ne fut pas sans intriguer vivement de nombreux partisans du général Fiset, qui s'attendaient quelque peu à des difficultés sous ce rapport et qui avaient redouté jusque-là l'intrinsèque de ce rival incontestablement dangereux.

On procéda alors à l'appel des délégués, qui au fur et à mesure montèrent sur l'estrade, laquelle devint remplie à débordement. Les candidats, MM. Fiset et Côté, furent invités à monter eux-mêmes sur le plateau pour assister à la votation, derrière la toile que l'on baisa pour mettre les délégués à leur aise. En présence des candidats, du ministre de la Justice et de quelques vétérans du parti nommés pour agir comme officiers d'élection, les délégués votèrent de vive voix, à vote ouvert. La plupart revinrent ensuite à leurs sièges dans la salle. Le rideau se leva et le Dr Moreault s'étant avancé sur l'avant-scène annonça à la foule le résultat de la votation: 67 en faveur de Sir Eugène Fiset, 45 en faveur du protonotaire Côté. Donc, le général l'emporte et devient candidat officiel du parti libéral dans le comté de Rimouski, par 22 voix de majorité. L'annonce de cette nouvelle fut reçue au milieu de chaleurs applaudissements partis des rangs des amis de l'heureux candidat, MM. Fiset et Côté, sur l'invitation du président de la convention, prirent place à ses côtés. Le Dr Moreault félicita le candidat choisi, offrit aussi ses félicitations à M. Côté pour le beau vote qu'il avait recueilli et la dignité avec laquelle il se conformait à la décision de la

convention, ainsi qu'aux délégués eux-mêmes. Puis il pria Sir Eugène Fiset d'adresser la parole à l'auditoire.

Il y avait longtemps que Sir Eugène n'avait pas paru ni parlé en public devant ses concitoyens, dont un grand nombre ont été élevés avec lui et ont fait leurs études à ses côtés. Peu de temps après avoir reçu médecine, il s'était d'abord établi au Bic. Quand vint la guerre des Boers, en 1899, le jeune médecin, dont le tempérament bouillant se prêtait bien à l'aventure, s'enrôla comme chirurgien dans les troupes canadiennes en partant pour le Sud-Africain se distinguant à la guerre, revint au pays, revint Rimouski, où il fit une conférence publique où il raconta ses impressions et aventures et où il fut le héros d'un grand et somptueux banquet, qui fut l'événement de l'époque. Sir Eugène devait rappeler cet agréable incident de sa vie aux Rimouskiens dans la harangue qu'il prononça hier après-midi et le citer avec émotion. Peu de temps après, le major Dr Eugène Fiset était nommé, sous l'administration Laurier, sous-ministre de la Milice, haute fonction qu'il conserva jusqu'en 1921 ou 1922, alors que, pour raison de santé, il démissionna. Se mit à sa retraite et quitta Ottawa pour revenir demeurer avec les siens dans sa ville natale de Rimouski. Entre temps, la grande guerre avait eu lieu, et l'on sait quel rôle considérable il y joua. Il devint même vice-président de la Défense Nationale, dont il pourvut à l'organisation et dont il fut même la cheville ouvrière sous Sam Hughes, qui le considérait, avec raison, comme son premier, son plus efficace collaborateur, son bras droit. Ce fut en récompense de sa merveilleuse activité, de son habileté, de son immense travail d'organisation de nos forces militaires envoyées au service de l'Angleterre et des Alliés que le major-général Eugène Fiset fut sursis au cours de la grande guerre et recut de multiples décorations des gouvernements anglais et français.

Encore relativement jeune, n'ayant qu'une cinquantaine d'années, et quoique sa santé soit, dit-on, assez précaire, et quoique fonctionnaire en retraite, Sir Eugène, malgré une carrière si active, si féconde, si brillamment remplie, n'a évidemment pas renoncé à la vie publique, puisqu'il accepte la candidature et qu'il se propose de retourner au Parlement, non pas cette fois comme haut fonctionnaire, mais comme député de ses compatriotes, député de son comté; puisqu'il est même prêt à affronter une bataille, qui pourrait bien être chaude et contestée. Car, si imposante et prestigieuse que soit sa personnalité, Sir Eugène a et aura à se défendre contre certaines critiques dangereuses, à dissiper certaines ombres qui, aux yeux de ses compatriotes, particulièrement des électeurs et électrices de son comté, ternissent assez vaguement sa belle étoile et l'empêchent de capter leur cœur, encore rempli des amertumes, des cauchemars que notre participation à la guerre et le spectre de la conscription y ont fait naître, et que le temps n'a pas encore réussi à faire disparaître. Nous n'avons pas besoin de dire que le comté de Rimouski a été fortement anti-conscriptionniste, et même anti-militariste, que plusieurs conscrits, agriculteurs ou fils de cultivateurs, ont eu à souffrir de la loi qui les arrachait à leurs foyers pour les transporter au Manège militaire, ou qui les obligeait à des dépenses considéra-

bles de temps et d'argent pour se faire exempter, ou encore qu'ils se croyaient justifiées de violer, quittes à en souffrir davantage et plus cruellement encore en se laissant arrêter, jeter en prison et condamner à de fortes amendes, soit au violon pour un mois et même plus. Sans doute, Sir Eugène n'était pas le législateur qui, sous prétexte de sauver la civilisation, adoptait ces lois draconiennes, causées de tous ces troubles, de toutes ces misères, de tant de bouleversement dans notre vie canadienne. Mais, à tort ou à raison, l'impression est restée dans les esprits qu'il a coopéré activement, dans la préparation et l'application des lois et règlements de torture dont la mise en oeuvre a laissé chez notre peuple des souvenirs odieux et abhorrés, que notre ancien député, M. Emmanuel d'Anjou, avec son éloquence fouguse et passionnée, se gardait bien de laisser dormir et oublier, et qui, de fait, sont encore loin d'être oubliés. C'est donc cette impression désagréable, peut-être injuste et erronée, que le candidat de la convention libérale aura le plus de difficultés à détruire. Il a d'ailleurs formellement déclaré, lorsqu'une forte délégation d'électeurs libéraux alla lui offrir la candidature il y a une dizaine de jours, qu'il avait été opposé de toutes ses forces

à l'adoption de la loi de conscription, qu'il l'avait même qualifiée en face de ses chefs de "loi maudite" et qu'il avait travaillé de toutes ses forces à en atténuer les rigueurs et l'application dans notre province. Cette importante déclaration eut pour effet de rassurer les électeurs qui, ayant foi en sa valeur personnelle et son dévouement à sa ville et à son comté de Rimouski, ont jeté les yeux sur lui pour lui confier l'honneur et la tâche de les représenter au Parlement canadien. Elle a eu, par contre, pour effet de faire beaucoup poser maints organes torse, qui ont l'air passablement ébahis et estomaqués. Les chefs et orateurs conservateurs, qui viendront probablement participer à la lutte qui doit bientôt s'engager entre le candidat de l'opposition et le candidat ministériel, oseront-ils révoquer en doute cette affirmation de Sir Eugène et la contester auprès des électeurs qui iront les entendre? Nous ignorons, mais il est possible qu'ils n'en feroient rien. Sir Eugène a peut-être dans ses cartons des petits billets qu'il leur serait ennuyeux de s'entendre lire, dit-on. A tout événement, si les conservateurs décident de faire la lutte en posant un adversaire au candidat ministériel, cette campagne qui s'annonce pourrait bien être piquante et intéressante par moment.

A la suite du choix que fit la convention libérale de Sir Eugène Fiset, celui-ci prononça un intéressant discours, au cours duquel il ne se fit pas faute de profiter de la présence du ministre de la Marine pour insister sur la nécessité de certains travaux publics urgents, comme le creusement de la rivière Rimouski, qui favoriserait l'établissement d'une Manufacture de pulpe et papier très considérable, et aussi sur la nécessité d'établir des réserves forestières permanentes. Il fut très attentivement écouté et chaleureusement applaudi.

On invita ensuite à parler M. E.-Aug. Côté, qui déclara n'être pas du tout vexé du choix de son heureux rival, remercia les délégués d'avoir su exercer leur jugement en toute liberté. S'il s'est laissé induire à devenir candidat possible et à

soumettre son nom à la convention, c'est parce que, dit-il, de nombreux libéraux ont insisté pour qu'il vint de l'avant. Puisque la majorité des délégués a jugé à propos de désigner le général Sir Eugène Fiset comme porte-étendard du parti, il se retire, comme il s'est engagé, sans irritation, satisfait de rester dans la vie privée et prêt à continuer de remplir les devoirs de son importante fonction judiciaire, en ce district.

Puis M. le Dr Moreault présenta à l'auditoire l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui fut accueilli par des acclamations.

M. Lapointe commença par se défendre de parler aujourd'hui de politique, se réservant, dit-il, pour le jour de l'appel nominal. Il prodigua d'aimables compliments au pays de Rimouski qui lui rappelle ses plus charmants souvenirs. Ancien élève du Séminaire de Rimouski, M. Lapointe, alors correctiste dans la fanfare, se rémemora le peu d'enthousiasme avec lequel il souffla dans son instrument lors d'une réception faite à Sir Adolphe Caron, alors ministre conservateur dans le cabinet fédéral, qui se présentait dans notre comté et fut défait par le Dr J.-B.-R. Fiset. Puis M. Lapointe salua plusieurs anciens de Kamouraska aujourd'hui de Rimouski.

Faisant allusion aux paroles de Sir Eugène Fiset au sujet de la rivière Rimouski, M. Lapointe déclara en riant qu'il avait prêté une oreille plutôt sourde à cette partie du discours du candidat libéral, tout en reconnaissant que le général Fiset était l'homme susceptible d'emporter le morceau. Puis le ministre de la Justice aborda brièvement les questions politiques.

Dans Rimouski, dit-il, les luttes se sont toujours faites pour des idées et au nom de certains principes politiques bien définis, et elles se feront à l'avenir de la même façon. M. Lapointe fit un vibrant éloge de M. Emmanuel d'Anjou dont la retraite lui fit perdre au parti libéral un ami dévoué et au parlement un député de valeur. Avec tous les libéraux il regrette sincèrement sa disparition.

Au lendemain des élections générales de 1921, continua M. Lapointe, tout le pays se demandait comment les libéraux pourraient arriver à gouverner.

Ils y allèrent honnêtement, franchement, et ils obtinrent des progressistes un appui qui donna au gouvernement les plus fortes majorités jamais enregistrées.

Un autre des principes de M. King est que toutes les questions intéressant le Canada doivent être décidées au Canada par des Canadiens.

M. Lapointe termine son discours en soulignant l'amélioration des finances canadiennes.

Il était plus de six heures. M. Moreault remercia l'assemblée et chacun s'en fut paisiblement chez soi.

CHEZ LES CONSERVATEURS

La convention conservatrice est annoncée officiellement pour jeudi prochain, à Rimouski, dans la salle du Théâtre Populaire.

Parmi les noms que l'on a mentionnés avec le plus d'insistance, il y avait bien M. Paul-Émile Gagnon, avocat, de Rimouski, mais on rapporte que ce dernier refuse carrément de se laisser porter candidat.

Une rumeur persistante veut aussi que des candidatures se dessinent parmi les chefs conservateurs de Québec et de Montréal: les honorables Rodolphe Monty, L.-G. Belly, tous deux anciens ministres; M. Aime Dion, avocat, de Québec, un ancien rimouskois.

Enfin le dernier nom mis de l'avant a été celui de M. Armand Lavergne, l'ardent tribun québécois dont le nom est connu par toute la province et dans tout le pays. Il est certain que l'entrée en lice de ce dernier contre l'ex-vice-président de la défense nationale donnerait à la bataille une allure qui ne serait pas banale du tout.

Il semble de plus entendu que nous aurons, au cours de la campagne, la visite de l'hon. chef de l'opposition, M. Arthur Meighen.

Le pont de Trois-Pistoles

La bénédiction du pont de Trois-Pistoles, à laquelle assistera l'hon. premier ministre, aura lieu environ un an après son inauguration. En effet, elle a été fixée à dimanche prochain, le 3 août.

Jeudi dernier, le 21 du courant, il y avait fête à Ste-Thérèse, comté de Terrebonne, également pour la bénédiction d'un pont.

L'hon. M. David, secrétaire provincial, a alors fait, en présence de l'hon. premier ministre, l'importante déclaration suivante: "que le gouvernement avait consenti à payer \$85 (quatre-vingt-cinq) pour le pont de la route Montréal-Mont-Laurier." (1)

En conséquence ce beau pont ne coûtera pas cher aux braves électeurs de Ste-Thérèse et du comté de Terrebonne. C'est toute la province, y compris les électeurs de Témiscouata et naturellement de Trois-Pistoles, qui va le payer.

Comme la route de Lévis-Rimouski (via Trois-Pistoles) est aussi importante et aussi fréquentée que celle de Montréal-Mont-Laurier et que, de plus, Trois-Pistoles est un château-fort libéral, il sera tout naturel que l'hon. premier ministre profite de la circonstance pour annoncer que son gouvernement se charge de tout le coût de ce pont. D'ailleurs, ce ne sera que rendre à Trois-Pistoles la politesse que l'on a faite à Ste-Thérèse.

J. F. P.

(1) Compte-rendu textuel du "DEVOIR", de "L'EVENEMENT" et de tous les autres quotidiens indiscrets, mais bien renseignés, du 25 juillet 1921.

UN MINISTRE, ARTISTE CAPILLAIRE

Si vous voulez connaître le meilleur moyen d'empêcher vos cheveux de tomber, c'est de vous faire passer le crâne à la pierre ponce. Vous n'en aurez plus, mais ils ne tomberont plus. Le remède est lancé par un ministre provincial qui, par extension, l'applique aux forêts. Elles brûlent; coupons-les! Nous serons Gros Jean comme devant, mais Dandins de la face, nous l'aurons voulu.

Au lieu de passer les forêts à la tondeuse pour le grand enrichissement de la C. E. et des Américains, il serait peut-être plus utile de reboiser, de remplacer les mauvais arbres par des bons.

Le Devoir.

LE PONT "ATHANASE DAVID"

Chaque fois que nous devons parler du secrétaire provincial, nous tâchons de le faire d'une façon aussi douce que possible, car autant nous aimons chez lui l'homme privé, autant nous méprisons et détestons le politicien. C'est là un sentiment qui nous paralyse assez souvent. Le MATIN fut le premier journal à s'élever contre l'appellation de Médecin décernée au secrétaire provincial; nous avons de même protesté contre la dénomination de "Prix David" puisqu'il ne s'agissait pas d'un prix décerné par un particulier comme le "prix Carnegie" ou le "prix Montyon" ou le "prix Nobel". Aujourd'hui nous croyons devoir protester encore contre le nom donné au pont qui relie le Bois des Filion à l'île Jésus. On ne devrait décorer les monuments publics qu'avec les noms de grands défunts, de très grands citoyens ou de très grands vieillards qui ont bien mérité de la patrie. On aurait par exemple donné à ce pont le nom de "L.-O. David" que nous aurions trouvé la chose toute naturelle. Bref, il nous semble qu'Athanase devrait attendre son tour et montrer plus de pudeur dans la vie publique.

LE MATIN.

BARBIER DEMANDE
On demande un barbier de première classe. Bon salaire et commission. S'adresser à J.-E. Bernier, maître-barbier, rue de l'Évêché.

UNE REQUETE PAR LA PROVINCE

Les directeurs de l'Association des courtiers d'assurances de la province ont concerté un mouvement d'ensemble dans le but de réclamer par toute la province la qualification des agents d'assurances, c'est-à-dire que les permis de solliciter des assurances ne soient accordés qu'à ceux qui font de cette profession leur unique carrière.

Bien des raisons motivent cette requête et ce mouvement. Il est avéré que dans 50 pour cent des pertes subies par le commerce et l'industrie, les compagnies d'assurances, au lendemain d'un incendie, répudient, soit totalement, soit en partie, leur responsabilité, attendu que le contrat a été mal rédigé ou qu'il contient de fausses représentations ou des omissions.

Les conditions statutaires édictées à l'endroit des polices ont été rédigées par des experts qui se sont basés sur des années d'expérience et sur les décisions des tribunaux, mais elle ne sont pas comprises non seulement par le public assuré, mais par 90 pour cent des agents actuellement licenciés par le département des assurances à Québec.

La requête prie le gouvernement de Québec d'adopter un amendement à la loi des assurances de la province de Québec par lequel les contribuables auront le privilège légitime de savoir qu'à l'avenir, seuls ceux qui veulent gagner leur vie par l'assurance et qui en font leur profession, soient dûment autorisés par le surintendant des assurances de la province de Québec à agir comme agents d'assurances.

Déjà l'Association des Marchands détaillants du Canada, réunie en congrès à Saint-Hyacinthe, a endorsed la requête à l'unanimité, après un exposé de la situation fait par M. Georges Tanguay, président de l'Association provinciale des agents d'assurances. D'autres sociétés et corps publics ont promis leur concours.

Les directeurs de l'Association provinciale ont accepté et inscrit dans les registres les nouveaux membres suivants :

M. J.-L. Champigny, de Grand'Mère; Jean Lacroix, de Hull; J.-E. Bergeron, de Amqui; Philippe Sirois, de Cabano; C.-H. Grisé, de St-Césaire; J.-A. Desjardins, de Matane; J.-O. Germain, de Amos; J.-B. Fillion, de Rimouski; Joseph Auger, d'Hebertville; J.-A. Desgagné, du Bas des Eboulements; Chs-B. Beaudet, de Mont-Joli; Chs-E. Caron, des Trois-Rivières; C.-A. Létourneau, de Ste-Madeleine.

L'Association publiera chaque mois un petit journal à quatre pages, donnant les nouvelles concernant l'Association des courtiers d'assurances et les principales activités de l'Association.

BIBLIOGRAPHIE

AU SERVICE DE L'EGLISE

Sous ce titre général se trouvent réunies les monographies de vingt ordres religieux ou congrégations ecclésiastiques exerçant leur action bienfaisante au Canada français. Chaque monographie est signée par un membre de la communauté dont elle raconte l'origine et les oeuvres. C'est ainsi que celle des Dominicains porte la signature de S. G. Mgr Rouleau, O.P.; celle des Jésuites, du R. P. Adélaïde Dugré, S. J.; celle des Oblats, du R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. L.; celle des Sulpiciens, de l'abbé Maureault, P. S. S.; etc, etc.

Dans un avant-propos, le R. P. J.-P. Archambault, S. J. explique le but de ce livre et

montre de quelle utilité il sera tant pour faire connaître le rôle des ordres religieux au Canada que pour éclairer les jeunes gens qui se destinent à la vie religieuse. Plus de quatre-vingts illustrations font défiler sous les yeux les portraits des fondateurs et les principaux établissements canadiens.

Cet ouvrage de 300 pages, imprimé sur beau papier glacé, se vend à 75 sous l'exemplaire à l'IMPRIMERIE DU MESSAGER, 1300, rue Bordoux, Montréal.

À SAGESSE SELON L'E-VANGILE. Méditations sur quelques paraboles. Par Fabrice L. Beryieux. Un volume in-8 couronne. Broché, 195. Affranchissement: 0,30; Envoi: 0,60. Avignon, Aubanel frères, imprimeurs-libraires de N. S. P. le Pape.

L'enseignement allégorique a de tout temps été en grande faveur chez tous les peuples; les fables, les légendes, les contes dont tout pays possède un certain fonds, parfois fort étendu, marquent bien cette tendance universelle à présenter sous le voile de l'allégorie, l'exposé de vérités, généralement morales, dont le développement purement didactique exposerait un caractère de sécheresse qui leur enlèverait, avec leur charme, une partie de l'influence qu'elles sont appelées à exercer sur l'âme des auditeurs. Le Sauveur n'eût garde, au cours de sa vie publique, de négliger une méthode qui pouvait produire d'excellents résultats, et cela nous a valu ces admirables paraboles qui constituent pour nous une des plus belles herminettes de l'évangile. «Aucun homme, dit M. Lesclapart, n'a jamais abordé ce genre d'enseignement d'une manière aussi parfaite.» Qui d'ailleurs a-t-il pu, sans l'être, établir le lien entre le monde matériel et le monde spirituel, et ainsi faire passer de l'un à l'autre sans que les esprits qui l'ont vu, ne se sentent entraînés à la poursuite de la vérité? Qui, par son enseignement, a pu nous faire comprendre la pensée de Dieu, en développant à notre portée les paraboles de l'évangile, a pris le chemin le plus direct et le plus aisé pour nous faire connaître la pensée de Dieu sur tout ce qui intéresse notre destinée surterrestre. Il faut lire ce livre en entier pour se rendre compte des nombreux et parfois insoupçonnés que suscite la parole allégorique du Maître, dans ces récits à l'allure si simple et dont chaque mot comporte son enseignement et sa part de directive. Toute la vie du chrétien y défile avec ses différentes circonstances, ses heurts, ses fautes et ses repentirs; c'est un tableau d'ensemble plus impressionnant qu'il est le reflet exact de la réalité de chaque jour et qu'il est présente avec la couleur et la vie que chacun reconnaît dans les incidents de sa propre existence. Ajoutons que l'auteur a voulu se rapprocher de son modèle dans toute la mesure du possible; au langage simple des paraboles il fallait un commentaire simple et sans recherches, et c'est un des charmes de cet ouvrage que la familiarité avec laquelle il se laisse lire, alliant à la plus saine des doctrines un exposé qui la rend accessible à tous.

QUE VAUT-IL BIEN DONNER AUX POULES? DES DÉCHETS DE BOEUF OU DU LAIT ÉCRÉMÉ?

(Suite des fermes expérimentales.)

Il faut que la ration donnée aux poules contienne de la protéine animale; c'est là un fait avéré. On a généralement l'habitude de fournir cette protéine sous forme de déchets de bœuf, mais on recommande aussi le lait écrémé. Pour voir laquelle de ces deux substances est la meilleure — déchets de bœuf ou lait écrémé — nous avons entrepris, il y a deux ans, une expérience à la ferme de Nappan. Nous avions deux parquets de dix poules chacun, aussi uniformes qu'il était possible de les avoir au point de vue de la race, de l'âge et du type. Tous deux recevaient exactement la même ration, mais le parquet No. 1 recevait, en plus de la ration régulière, des déchets de bœuf et le parquet No. 2, du lait écrémé. Les résultats obtenus montrent que le lait écrémé employé de cette façon rapporte un bon bénéfice et que l'on aurait tout avantage à en donner plus que l'on a l'habitude de faire.

Pendant les deux périodes d'alimentation de six mois (du 1er novembre au 30 avril) la production moyenne des dix poules nourries aux déchets de bœuf a été de 615,6 oeufs; la nourriture de ces poules a coûté \$13,75, ce qui met la douzaine d'oeufs à 26,8 cents; il reste donc un bénéfice de 97,2 cents par poule sur le coût de la nourriture.

Dans le parquet No. 2, les dix poules nourries au lait écrémé ont pondu en moyenne 699,5 oeufs et leur nourriture a coûté \$12,70, ce qui met la douzaine d'oeufs à 21,8 cents. Ici le bénéfice est de \$1,49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de deux ans, nous trouvons que 598,7 livres de lait écrémé, évalué à 20 cents les cent livres et coûtant \$1,20, ont plus rapporté que 39 livres de déchets de bœuf, qui coûtaient \$2,02. Si, comme nous le croyons aux fermes expérimentales, l'augmentation de ponte qui s'est produite chez les poules recevant du lait écrémé peut être attribuée à la valeur alimentaire de ce lait, alors il n'est que juste de dire que le cultivateur qui a vendu son lait écrémé à ses poules en a obtenu un peu plus de une piastre par 100 livres.

Il serait encore trop tôt cependant pour se prononcer définitivement sur ce sujet car ces essais d'alimentation n'ont duré jusqu'ici qu'une couple d'années. Pourtant les résultats obtenus jusqu'à date nous portent à croire que l'emploi du lait écrémé pour l'alimentation des volailles est très avantageux, et qu'il vaut certainement mieux se servir de cet aliment pour fournir aux poules la protéine qui est essentielle pour la formation des oeufs que d'acheter des déchets de bœufs à 87, les cent livres.

S. S. BAIRD, Régisseur.

article nous donne une manière bien américaine de rendre les répétitions intéressantes. «Le Toucher du piano», une étude, accompagnée de belles illustrations, et due à la plume de Mme Marguerite Long, le célèbre professeur du Conservatoire de Paris.

Ce numéro contient encore «Une intéressante découverte concernant le chant» par Mme Henry-Combe. — La suite de l'Introduction à la Vie musicale de Paul Lacome. — «Le Théâtre» par Fabrice. — Les Nouvelles mondiales. — Les Nouveautés musicales. — Les Echos.

La partie musicale comprend: «Melodie» par Rachmaninoff, l'auteur célèbre de deux «Préludes», «Le Soleil du Printemps» de C. Bixiére, une petite pièce pour piano de moyenne difficulté, «Qu'en avez-vous fait?», jolie romance d'une belle ligne mélodique, avec une petite teinte moderne, qui plaira certainement. Cette composition est due au talent de Mlle Rhé Corbeil, de Hull, P. Q. «La Fermière», une autre chanson du Carillon Canadien, dont M. Charles Marchand fait actuellement un succès dans une tournée à travers la province de Québec.

On peut se procurer «La Lyre», au prix de 25c, chez les marchands de musique, les dépositaires de journaux, ou en s'adressant aux éditeurs, au No 207, rue St-Denis, Montréal.

QUE VAUT-IL BIEN DONNER AUX POULES? DES DÉCHETS DE BOEUF OU DU LAIT ÉCRÉMÉ?

(Suite des fermes expérimentales.)

Il faut que la ration donnée aux poules contienne de la protéine animale; c'est là un fait avéré. On a généralement l'habitude de fournir cette protéine sous forme de déchets de bœuf, mais on recommande aussi le lait écrémé. Pour voir laquelle de ces deux substances est la meilleure — déchets de bœuf ou lait écrémé — nous avons entrepris, il y a deux ans, une expérience à la ferme de Nappan. Nous avions deux parquets de dix poules chacun, aussi uniformes qu'il était possible de les avoir au point de vue de la race, de l'âge et du type. Tous deux recevaient exactement la même ration, mais le parquet No. 1 recevait, en plus de la ration régulière, des déchets de bœuf et le parquet No. 2, du lait écrémé. Les résultats obtenus montrent que le lait écrémé employé de cette façon rapporte un bon bénéfice et que l'on aurait tout avantage à en donner plus que l'on a l'habitude de faire.

Pendant les deux périodes d'alimentation de six mois (du 1er novembre au 30 avril) la production moyenne des dix poules nourries aux déchets de bœuf a été de 615,6 oeufs; la nourriture de ces poules a coûté \$13,75, ce qui met la douzaine d'oeufs à 26,8 cents; il reste donc un bénéfice de 97,2 cents par poule sur le coût de la nourriture.

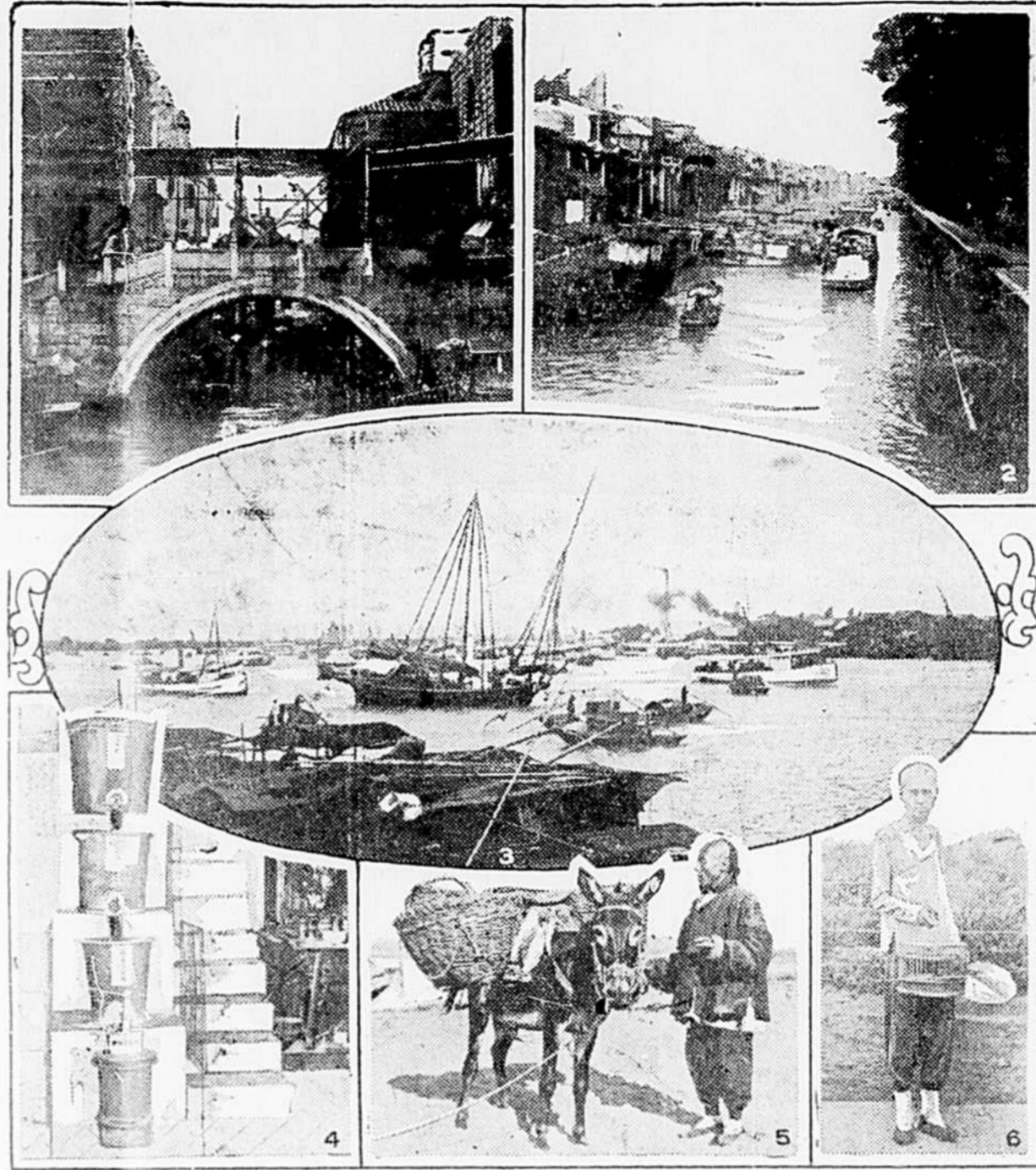
Dans le parquet No. 2, les dix poules nourries au lait écrémé ont pondu en moyenne 699,5 oeufs et leur nourriture a coûté \$12,70, ce qui met la douzaine d'oeufs à 21,8 cents. Ici le bénéfice est de \$1,49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de deux ans, nous trouvons que 598,7 livres de lait écrémé, évalué à 20 cents les cent livres et coûtant \$1,20, ont plus rapporté que 39 livres de déchets de bœuf, qui coûtaient \$2,02. Si, comme nous le croyons aux fermes expérimentales, l'augmentation de ponte qui s'est produite chez les poules recevant du lait écrémé peut être attribuée à la valeur alimentaire de ce lait, alors il n'est que juste de dire que le cultivateur qui a vendu son lait écrémé à ses poules en a obtenu un peu plus de une piastre par 100 livres.

Il serait encore trop tôt cependant pour se prononcer définitivement sur ce sujet car ces essais d'alimentation n'ont duré jusqu'ici qu'une couple d'années. Pourtant les résultats obtenus jusqu'à date nous portent à croire que l'emploi du lait écrémé pour l'alimentation des volailles est très avantageux, et qu'il vaut certainement mieux se servir de cet aliment pour fournir aux poules la protéine qui est essentielle pour la formation des oeufs que d'acheter des déchets de bœufs à 87, les cent livres.

S. S. BAIRD, Régisseur.

L'attrait de l'Extrême-Orient



1, 2 et 3—Vues de Canton et des environs. 4—Le persan apporte ses articles à la ville. 5—Le mandarin fait prendre l'air à son oiseau caufié.

Le dernier quart de dix-huitième siècle, pendant lequel les navires européens commencent à faire un commerce régulier à Canton, retournant à leurs ports d'attache chargés des riches et étranges produits de la Chine, marque le début de l'intérêt, aujourd'hui universel, que l'on porte au Royaume des Fleurs.

Avec les facilités de voyager qui existent maintenant, ce foyer de la civilisation ancienne, — Chung Hwa Kwoh, comme les Chinois désignent fièrement la partie centrale de leur empire, — est accessible à tout le monde. Plus que toutes les autres contrées, l'Orient mystérieux jette son empreinte inévitable sur celui qui le visite.

Canton est, parmi les grandes villes, la plus attrayante; aussi est-elle le rendez-vous de tous les étrangers. Pour un voyageur qui en est à sa première visite, il est préférable, aussitôt qu'il s'est retiré à un hôtel, de retenir les services d'un guide qui le conduira à travers la ville et les faubourgs; pour se rendre aux points éloignés, il aura recours à la chaise à porteurs; mais une promenade à pied dans la ville est très intéressante pour l'observateur. Tout ce

qu'on voit cause une surprise et les nombreuses industries que l'on découvre donnent sérieusement à penser. Il faut demander à son «gui», comme les guides se nomment eux-mêmes dans leur patois anglais, d'aller à la Treizième Rue, où sont situées les factoreries de la compagnie des Indes Orientales. C'est là que les premiers marchands européens ont végété au début du dix-huitième siècle; de fait, ils y étaient prisonniers. Le guide devra aussi conduire le visiteur au Sheung Men Taim où on voit une clepsydre sur une des portes; cette merveilleuse horloge à eau est aussi ancienne que la ville elle-même; elle compte plus de 2,000 ans d'existence. Il faut aussi aller se promener dans les fameux jardins Fati, Ling-Nam, Pak-hok-tung, Fong-suen et Honam; sur la rivière de Canton et sur ses tributaires, la vue est admirable.

Le «Shameen» est une oasis très agréable — aussi dans le sens d'une petite étendue plantée d'arbres, située sur le bord de la rivière. Les étrangers seuls peuvent y habiter; la plus grande partie forme la concession anglaise; la France en possède aussi une petite portion. Il n'est pas permis aux Chinois d'y résider; un canal sépare les concessions du quartier chinois, qui ne communiquent que par des ponts-levis.

ont pondu en moyenne 699,5 oeufs et leur nourriture a coûté \$12,70, ce qui met la douzaine d'oeufs à 21,8 cents. Ici le bénéfice est de \$1,49 par tête.

Si nous prenons la moyenne de deux ans, nous trouvons que 598,7 livres de lait écrémé, évalué à 20 cents les cent livres et coûtant \$1,20, ont plus rapporté que 39 livres de déchets de bœuf, qui coûtaient \$2,02. Si, comme nous le croyons aux fermes expérimentales, l'augmentation de ponte qui s'est produite chez les poules recevant du lait écrémé peut être attribuée à la valeur alimentaire de ce lait, alors il n'est que juste de dire que le cultivateur qui a vendu son lait écrémé à ses poules en a obtenu un peu plus de une piastre par 100 livres.

Il serait encore trop tôt cependant pour se prononcer définitivement sur ce sujet car ces essais d'alimentation n'ont duré jusqu'ici qu'une couple d'années. Pourtant les résultats obtenus jusqu'à date nous portent à croire que l'emploi du lait écrémé pour l'alimentation des volailles est très avantageux, et qu'il vaut certainement mieux se servir de cet aliment pour fournir aux poules la protéine qui est essentielle pour la formation des oeufs que d'acheter des déchets de bœufs à 87, les cent livres.

S. S. BAIRD, Régisseur.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service entre Québec et Montréal.

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Montréal est des plus commodes. Les trains quittent Québec (Gare du Palais) à 5:15 A. M. dimanche excepté, et 12:01 P. M. tous les jours via Richmond, 1:20 P. M. et 11:45 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Montréal (Gare Bonaventure) à 11:49 A. M. 6:20 P. M. et 6:05 P. M. et 6:25 A. M. respectivement. Au retour les trains quittent Montréal à 9:25 A. M. dimanche excepté, 5:00 P. M. et 11:30 P. M. tous les jours via Drummondville arrivant à Québec à 2:45 P. M., 9:45 P. M. et 6:15 A. M. respectivement. Wagon-salon, wagon-café-salon, wagon-salon-panorama aux trains de jour, wagons-modernes à salon et à compartiments aux trains de nuit. Pour tous autres renseignements, réserves de places, etc. prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 Ste-Anne, Tel. 529, à la Gare du Palais, Tel. 2125, ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

Pour vos impressions de toutes sortes, adressez-vous à l'Imprimerie Générale de Rimouski

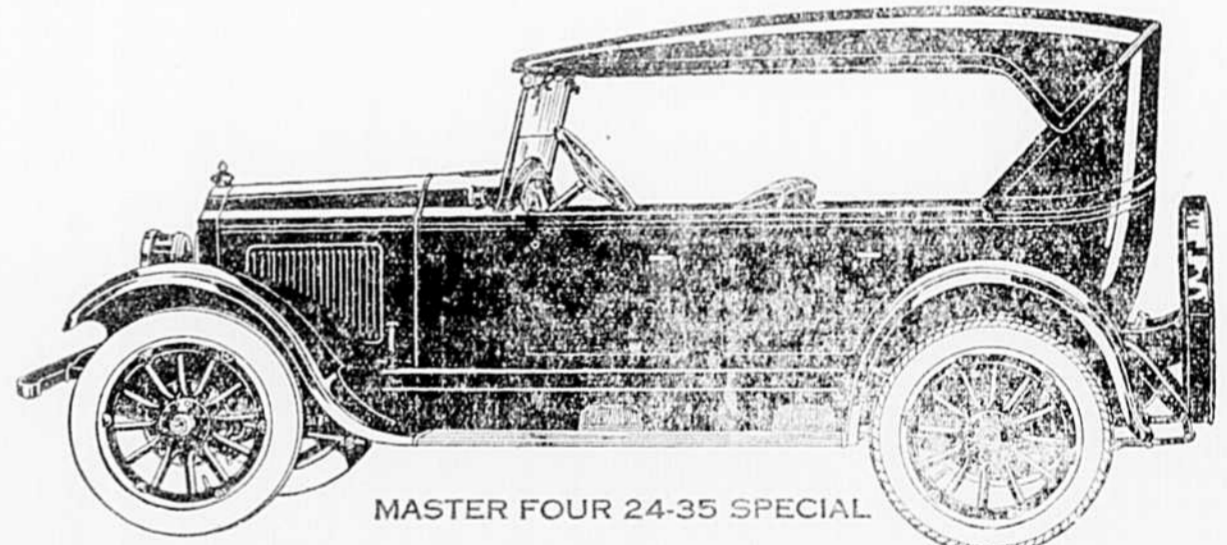
La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans votre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencé de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Is. Morcier & Co, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain.

LA BRASSERIE BOSWELL, La première Brasserie au Canada, Fondée en 1668.



MASTER FOUR 24-35 SPECIAL

Un "Quatre" Avec Freins Sur Quatre Roues

En fabricant ses modèles Master-Four ainsi que ses Master-Six, avec des freins sur les quatre roues, McLaughlin-Buick a ajouté une plus grande sécurité à ses chars déjà reconnus pour leurs qualités de construction, de durabilité, de pouvoir, de confort et d'efficacité.

Le nouveau Master-Four est le char pratique pour l'automobiliste désirant le transport économique dans un char dont il peut être à juste titre, fier de l'apparence et du rendement.

Informez-vous auprès de nous du Plan de paiements différés G.M.A.C. qui rend facile l'achat d'un char.

McLAUGHLIN-BUICK

WRIGLEYS

après chaque repas Nettoie la bouche et les dents et aide la digestion. Soulage la sensation de lourdeur après un repas abondant et chasse l'acidité de la bouche. Sa saveur subsiste et satisfait au désir que l'on a pour les friandises. La Gomme Wrigley offre double valeur: elle procure du plaisir et est avantageuse. Cachetée dans une enveloppe hygiénique.



SATISFACTION

L'apparent bon marché d'un article attire toujours, mais par malheur on en est souvent déçu. Que de fois l'on entend la remarque suivante: «J'aurais dû payer un peu plus cher pour avoir la qualité que je voulais.» De fait, cet «un peu plus cher» est indispensable pour avoir meilleure qualité. La bonne marchandise a besoin d'un prix plus élevé pour être bonne. Il y a des thés moins cher que le «KING COLE» — mais vous contenteriez-vous de leur qualité? «Vous en aimez le goût»



PAINKILLER

BERRY DAVIS
COMPTES
Crampes — Entorses — Frissons

Saumon Rouge VICTORIA



Incomparable pour Salades!

LAPORTE-MARTIN
LIMITÉE
MONTRÉAL-OTTAWA

Le Bon Vieux

W.P.E.C. TOP 5

Toujours le Meilleur
Jamais égalé depuis 40 ans

PACIFIQUE CANADIEN

Service amélioré entre Québec et Montréal

DÉPARTS DE QUÉBEC (Gare du Palais)

9.00 a. m. dim. exc. Montréal Gare Viger 3.15 p. m.)
1.30 p. m. Quotidien (Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.)
4.40 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 6.40 p. m.)
11.55 p. m. Quotidien (Montréal Gare Viger 6.50 a. m.)
et (Montréal Gare Windsor 7.20 a. m.)

ARRIVÉS À QUÉBEC (Gare du Palais)

7.00 a. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m.)
(et de Gare Viger 11.55 p. m.)
2.00 p. m. Quotidien (De Montréal Gare Windsor) 9.00 a. m.
3.40 p. m. dim. exc. (de Montréal Gare Viger 9.45 a. m.)
10.00 p. m. Quotidien (de Montréal Gare Viger 5.00 p. m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue St-Jean, tel: 93.
Château Frontenac, tel: 18 jo. Gare du Palais, tel: 663.

C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs.
Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

F. THIBAUT & CIE

J'ai en magasin de magnifiques tweeds à la verge et hardes faites pour garçons et hommes.

Je suis agent pour la "Crown Tailoring Co" et suis en mesure de vous donner satisfaction.

Habits faits sur mesure.

La Bière CHAMPLAIN est délicieuse

Il y a plus de 300 ans, Shakespeare, faisait dire à Hamlet

"Être ou ne pas être, Voilà la Question!"

Telle est aussi la question que doit se poser tout homme ou femme, conscient de ses intérêts et de ceux de notre province.

VOULONS-NOUS ÊTRE, voir le succès couronner nos efforts, contribuer à la prospérité de notre ville, de notre province, assurer l'avenir de nos enfants? Cessons d'acheter à l'étranger!

Voulons-nous au contraire, voir un frère, un père, un époux sans travail, des centaines de nôtres s'expatrier faute d'un gagne-pain, nos industries fermer leurs portes, nos marchands réduire le nombre de leurs employés, les prix des produits de la ferme s'affaiblir faute de demande? Alors, que l'on continue à acheter sur catalogue pour des millions chaque année.

Voici arrivée la saison des achats du printemps. Chaque année à cette époque, des milliers de ménagères, d'un bout à l'autre de la province, décident le temps venu pour remplacer leur vieux mobilier de salon, de salle à manger ou de chambre à coucher; de renouveler les portières du vivoir ou les rideaux de la chambre des visiteurs; de remplacer le prélat de passage par un tapis longtemps convoité.

Madame, après mûre réflexion a-t-elle pris une décision au sujet de son costume et de sa robe de printemps? Monsieur lui a parlé de l'achat du complet ou de: paletot qu'il projette de faire.

Pour tous ces achats indispensables allez-vous donner la préférence à votre marchand ou continuerez-vous d'en envoyer la commande à l'étranger?

À Québec même, vous trouverez de grands et superbes magasins de meubles, tapis et parures de maison, anxieux de vous servir et de vous satisfaire. Nos ateliers de confection pour dames et messieurs rivalisent pour la qualité et les prix avec les meilleurs établissements du genre.

Donnez leur donc l'occasion de vous montrer ces marchandises et de vous prouver qu'à Québec on peut avoir aussi bien et souvent mieux qu'à l'étranger à des prix dérisoires, toute compétition, si l'on tient compte de la qualité.

Aidons à faire notre Province plus grande et plus prospère.

DEPENSONS NOTRE ARGENT CHEZ NOUS

Publié dans le meilleur intérêt de la Province de Québec.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DÉTAILLANTS DU CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC.

Ferdinand Santerre

Ferd. Santerre, entrepreneur, a le plaisir d'annoncer à ces anciennes pratiques et au public en général qu'il est de nouveau installé à Rimouski et qu'il s'occupera comme par le passé d'entreprises de tous genres.

Il a en mains un bon stock de pertes, moulures et bois de la Colombie de toutes sortes.

Il sollicite votre patronage.

Avenue de l'Évêché, Rimouski
Téléphone 70

Dr J.-O. Drapeau

Médecin-chirurgien
Immeuble du Dentiste
J.-G. Landry
Coin des rues de la Cathédrale et de l'Évêché
Rimouski

A LOUER

Un magasin comprenant logement privé, situé rue St-Germain S'adresser à M. S. Vachon, Rimouski.

A VENDRE

Deux engins à gazoline, en parfait ordre, un de 2 1/4 forces "Milwaukee" et un de 5 forces "Empire". Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au bureau de l'Imprimerie générale.

Agence de Voyages

Arthur LAWSSON
Pointe-au-Père

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement: Montréal, Québec, Halifax, St-John, New-York, Pte-au-Père.

Votre patronage respectueusement sollicité.

AU PUBLIC

J'ai le plaisir d'annoncer que j'ai ouvert un salon de barbier dans l'ancien local de la Banque d'Hochelega. Les heures d'ouvrage sont de 7 1/2 a.m. à 8 hres p.m., le Samedi, de 7 1/2 h. a.m. à 11 hres p.m.

Ouverture, samedi le 21.
NAP. MORISSETTE,
Barbier.

JOS BELZILE

Luceville, Qué.,
Offre en vente plusieurs terres dans le comté de Rimouski, à des conditions excellentes. S'adresser à lui à LUCEVILLE, Co. Rimouski.

L'INTERNATIONAL LIMITEE

Depuis un quart de siècle l'International Limitée parcourt quotidiennement son double chemin d'acier entre Montréal, la métropole canadienne, et Chicago, la grande cité américaine. Ce train de luxe est la perfection du confort et de la sûreté en voyage. Vous dînez à bord tout aussi bien qu'à votre hôtel favori et prenez votre repas de la nuit dans une couchette plus confortable que la plupart des lits. Sans bruit et sans ostentation, on prévient vos moindres désirs et l'on y satisfait. Le matériel roulant de ce train vous offre un choix varié d'accommodations; vous pouvez réserver un fauteuil dans le wagon-salon-panorama bibliothèque ou un lit dans les wagons-lits modernes. La locomotive géante attelée à ce train de luxe est du modèle 6000 si justement fameux. "L'International Limitée" part de Montréal à 10.00 A. M., tous les jours et arrive à Chicago à 8.00 A.M. le lendemain. La route suivie est via Toronto, Hamilton, London, Windsor et Detroit. De Québec, le raccordement se fait à Montréal par "Le Mont-Royal" partant de la Gare du Palais à 11.45 P. M. tous les jours. Pour tous autres renseignements, réserve de lits ou de fauteuils prière de s'adresser à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

LA SAISON D'ÉTÉ OUVERTE

Je suis heureux d'informer les dames et messieurs que j'ai ouvert un magnifique salon de crème à la glace. Vous y trouverez aussi un excellent choix de liqueurs, bonbons et fruits.

Votre visite est sollicitée. Je m'efforcerai comme par le passé de vous donner satisfaction.

DAVID BOUCHER.

La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur entraînant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. 15 à 30 gouttes de Sirop Caratif de la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

R. E. ASSELIN, LL.L.
— AVOCAT —
RUE DE LA STATION - RIMOUSKI

SASSEVILLE & GAGNON
AVOCATS — Avenue de la Cathédrale
Rimouski — Téléphone 102 — Éléazar Sasseville, L.L.L. — P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP
— AVOCATS —
Bureaux voisins de l'Église St. Adolphe de Rimouski
RUE DE LA STATION
A. P. Garon, C. R. — J. J. Jessop, LL.B.

Perrault Casgrain, LL.L. — Amédée Caron, LL.L.

CASGRAIN & CARON
AVOCATS - BARRISTERS
Hon. Aug. TESSIER, C. R.
Cassell.
Bureau: Édifice de la Banque Nationale
RIMOUSKI, P. Q.

LAVOIE & CHASSE
Avocats
Bureau: Édifice L. P. Martin
Rue de la Station
J. B. Lavoie L. L. L.
Alphonse Chasse L. L. L.

GERARD SIMARD, LL.L.
— AVOCAT —
AVENUE DE LA CATHÉDRALE
RIMOUSKI.

Notaires

L. de G. BELZILE, LL.B.
NOTAIRE, Édifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Eudore Couture — Donat Demers
Couture & Demers
— NOTAIRES —
Rue de l'Évêché
Rimouski.

Médecins

DOCTEUR Z. VEZINA
DES HOPITAUX DE PARIS
Yeux - Nez - Gorge
Oreilles
165 Rue Lafontaine.
RIVIERE-DU-LOUP.

Les Docteurs Coote
Spécialistes
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge,
13, rue Ste-Anne, Québec.
Dr F. T. Coote Consultations:
Dr P. Coote 2 à 5 p.m. et sur entente.

A moins d'avis contraire le Dr F. T. Coote sera à Rimouski, le deuxième lundi de chaque mois, pour une semaine, et recevra des patients à l'Hôtel St-Louis.

Dr E. SIMARD
ex-chirurgien de l'Hôtel-Dieu,
St-Basile, N.-B.
Spécialité: chirurgie
Ave de l'Évêché, Rimouski.

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 4 h. p. m.

PIERRE LEVESQUE
— ARCHITECTE —
Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski.
Bureau: 115 St-Jean, Québec.

OSCAR BEAULÉ
ARCHITECTE A.A.P.Q.
21 rue d'Aiguillon - Québec
Ancien bureau René P. LeMay

CAMILLE ROSS
Comptable-Vérificateur
Auditions municipales et commerciales. — Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. — Collection de comptes. — Fait également le commerce et le bois.
RIMOUSKI, P. Q.

Dr J. A. PINAULT, L.D.S.
Chirurgien-Dentiste
Professeur à l'Université de Montréal.
SATISFACTION GARANTIE
2602 Ste-Catherine Est,
Tél. Lass. 2709 - MONTRÉAL.

Dr. J. M. GUEVIN
Médecin Vétérinaire
Téléphone 110, Rimouski.
Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

R. ERNESTE LEFAIVRE
L. I. C. C. G. A.
Successeur de
LEFAIVRE & GAGNON
SYNDIC AUTORISÉ
AUDITEUR & LIQUIDATEUR
DE FAILLITES
147, Cote de la Montagne
QUÉBEC. (Édifice Boxx)
Représentant pour le district:
CAMILLE ROSS - RIMOUSKI, P. Q.

"PURITAS" A LA PAGE II

du bulletin 360 publié par le département du Revenu de l'Intérieur, on voit que sur 150 différentes sortes de poudres-à-pâte, l'analyse du département de la Santé Publique n'en montra que quatre absolument saines, hygiéniques, à base de phosphate pur et ne contenant pas d'alun — et mentionne la poudre Puritas comme une des quatre, et la seule fabriquée dans la Province de Québec. Vous avez meilleure chance avec vos gâteaux en employant la

Une cuillerée rase suffit quand la recette indique une cuillerée, à moins d'indications contraires.

La Puritas est d'un emploi économique.

Demandez-la et essayez aussi les autres produits Puritas — Lessive — Gelée de Table, etc. — tous de qualité supérieure.

Les coupons avec chaque article donnent droit à des primes de valeur.

PURITAS LIMITEE
Québec

Cinquantenaire d'une maison rimoukoise

Les Soeurs du St-Rosaire ont célébré, cette semaine le cinquantième anniversaire de leur fondation.

3 JOURS DE REJOISSANCES

Les Soeurs de la communauté du St-Rosaire ont célébré cette semaine, par de fort belles fêtes qui ont duré trois jours, le cinquantième anniversaire de la fondation de leur institution. Le 29 juillet, avaient lieu, en guise d'ouverture, une réunion générale à la maison-mère de toutes les soeurs de la communauté disséminées à travers le diocèse et la province, et la bénédiction du nouvel orgue, dont des anciens élèves, puis un Salut solennel du T. S. Sacrement. Le 30 juillet, toute la communauté se rendait à la cathédrale pour assister à une grand-messe pontificale, à laquelle officiait Sa Grandeur Mgr J.-B. Léonard, entouré d'un nombreux clergé. Il y eut du très beau chant, à l'orgue, tenu par M. l'abbé Alphonse Fortin, du Séminaire. Ce chant fut fait exclusivement par les Religieuses. Le sermon fut donné par le Rév.

STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PERE.

Solemnité de Ste-Anne, 26 juill. En dépit d'une pluie persistante, le 25 juillet au soir s'ouvraient nos solennités accoutumées de la fête de la Bonne sainte Anne. La procession traditionnelle des Reliques ne put avoir lieu, mais un auditoire assez nombreux se trouva réuni pour écouter monsieur le chanoine V. Côté, l'orateur de circonstance, publier les gloires de la Patronne des Canadiens.

Le jour de la fête, l'affluence des pèlerins est considérable. Malgré un temps qui reste menaçant, c'est par centaines que l'on distribue les communions aux différentes messes, depuis l'Angelus du matin.

A dix heures, Monseigneur l'Évêque de Rimouski, qui a bien voulu honorer notre pèlerinage de son haut patronage, fait son entrée dans la petite église toute rajeunie et délicieuse en sa nouvelle parure blanche et or avec sa voûte d'azur aux myriades d'étoiles.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

Le jour de la fête, l'affluence des pèlerins est considérable. Malgré un temps qui reste menaçant, c'est par centaines que l'on distribue les communions aux différentes messes, depuis l'Angelus du matin.

A dix heures, Monseigneur l'Évêque de Rimouski, qui a bien voulu honorer notre pèlerinage de son haut patronage, fait son entrée dans la petite église toute rajeunie et délicieuse en sa nouvelle parure blanche et or avec sa voûte d'azur aux myriades d'étoiles.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

Le jour de la fête, l'affluence des pèlerins est considérable. Malgré un temps qui reste menaçant, c'est par centaines que l'on distribue les communions aux différentes messes, depuis l'Angelus du matin.

A dix heures, Monseigneur l'Évêque de Rimouski, qui a bien voulu honorer notre pèlerinage de son haut patronage, fait son entrée dans la petite église toute rajeunie et délicieuse en sa nouvelle parure blanche et or avec sa voûte d'azur aux myriades d'étoiles.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

Le jour de la fête, l'affluence des pèlerins est considérable. Malgré un temps qui reste menaçant, c'est par centaines que l'on distribue les communions aux différentes messes, depuis l'Angelus du matin.

A dix heures, Monseigneur l'Évêque de Rimouski, qui a bien voulu honorer notre pèlerinage de son haut patronage, fait son entrée dans la petite église toute rajeunie et délicieuse en sa nouvelle parure blanche et or avec sa voûte d'azur aux myriades d'étoiles.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

Le jour de la fête, l'affluence des pèlerins est considérable. Malgré un temps qui reste menaçant, c'est par centaines que l'on distribue les communions aux différentes messes, depuis l'Angelus du matin.

A dix heures, Monseigneur l'Évêque de Rimouski, qui a bien voulu honorer notre pèlerinage de son haut patronage, fait son entrée dans la petite église toute rajeunie et délicieuse en sa nouvelle parure blanche et or avec sa voûte d'azur aux myriades d'étoiles.

La soirée se passa chez M. l'entraîneur E. Gagnon, Bie. — Quand le souper fut terminé (et M. Jos Morin sut le faire agréable) on entendit avec surprise "l'Hotel" sortir de son coeur de voir grandir et se compléter le nouveau Séminaire, si majestueux, si spacieux, qui donnera à d'autres les joies dont nous avons été favorisés.

Tribune libre

REFLEXION (Publié sous l'exclusive responsabilité des correspondants.)

Il est dit dans l'Évangile, en St-Mathieu, chap. IX: "Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit, car elle porterait un morceau de l'habit et la déchirure serait pire. On ne met pas du vin nouveau dans des vieilles outres, autrement les outres éclatent, le vin se répand et tout est perdu. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves et le vin vieux dans les vieilles outres, et les deux se conservent."

Si de nos jours, nous avions encore Jésus parlant aux hommes, je crois qu'il dirait à nos dirigeants: "Ne mettez donc pas une clôture neuve à un vieux cimetière tombant de vétusté, et mal placé pour le temps où nous sommes; et dans un tel état de décadence qu'il est quasi-irréprochable à moins de grandes dépenses."

Laissez-lui plutôt la vieille clôture réparée, pour la faire durer jusqu'au temps où nous pourrions relever le tout; si non par vous, par vos successeurs. À l'exception des stationnaires, tout le monde le pense et s'accorde à le dire. Vox Dei. Voix du peuple, voix de Dieu. Ce que le peuple intelligent veut, c'est une clôture neuve entourant un cimetière neuf, et dans un endroit où il ne deviendra jamais une nuisance, afin qu'on ne soit jamais obligé de recommencer. Nous avons tant de fois recommencé dans Rimouski, que nous ne voulons plus de cette conduite mesquine qui nous amène toujours à de plus grandes dépenses plus tard.

MALADIE ET ACCIDENTS Voulez-vous avoir une grande protection pour vous-même et votre famille? Assurez-vous dès maintenant. Entrée \$5.00, prime mensuelle \$1.00 et plus si on le désire.

UN AMI. Lundi le sept juillet, mil neuf cent vingt-quatre, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 hres p.m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D. et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Charles Garon et Camille Bérubé, formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir: Listes de paye Nos 53, \$5.50; 54, \$965.35; 55, \$145.00; 56, \$16.15; 57, \$18.75; 58, 0.75; 59, \$20.75; 60, \$7.75; Edmond Tremblay, \$59.50; Alex. Bélingé, \$60.70; Napoléon Ross, \$8.99; La Cie de Pouvoir, \$127.78; La Cie de Téléphone Nat, \$59.40; Evariste St-Pierre, \$3.00; Emile St-Pierre, \$3.00; Louis St-Pierre, \$61.40; Louis St-Pierre, \$197.40; P.-T. Légaré Lée, \$5.50; Alfred St-Pierre, \$8.75; Jo. Thibault, \$27.26; Eugène Gagné, \$19.00; L.-R. D'Anjou, \$2.75.

Proposé et résolu d'autoriser un emprunt temporaire de \$2000.00 au taux d'intérêt de 6 p.c. par an, en attendant la collection des taxes et d'émettre un ou des billets pour la dite somme avec le seing de S. H. le maire et le contreseing du secrétaire-trésorier.

Proposé et résolu que les certificats de progrès suivants soient approuvés: Pour la maison d'habitation de M. Paul Blanchet, \$188.00; Pour la maison d'habitation de M. J.-W. Pineau, montant, \$300.00; pour la maison d'habitation de M. Geo. d'Auteuil, \$200.00; pour la maison d'habitation de M. J. Ernest Pintal, \$200.00; pour la maison d'habitation de M. Adélaïde Lévesque, montant \$160.

Proposé et résolu d'accorder un permis de bâtir à M. Léon Dumont et à M. Charles Rioux, conformément aux certificats donnés par l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Communication est donnée d'une lettre de M. le député D'Anjou, transmettant copie d'une lettre du gérant de la Cie de Télégraphe relative au changement des heures au bureau de télégraphe à Rimouski.

La plainte de M. Ephrem Gagné est de nouveau examinée par ce conseil, et sur rapport de l'inspecteur de la ville, il est proposé et résolu que le secrétaire-trésorier donne avis à M. Louis Ouellet, fils Edouard, d'avoir à faire disparaître la fosse d'aisance sur son terrain dans un délai de 10 jours, sous peine des pénalités prévues par la loi d'hygiène.

Proposé et résolu de donner le même avis à M. Octave Michaud pour faire disparaître la fosse d'aisance située sur sa propriété occupée par M. Arthur Pigeon, rue St-Jean-Baptiste.

Le conseil prend connaissance de la correspondance échangée avec le chemin de fer pour faire installer une barrière à la traverse de l'avenue de la Cathédrale.

Communication est donnée d'une lettre de l'Union des Municipalités de la Province de Québec remerciant ce conseil d'avoir envoyé des délégués au dernier congrès.

Sur demande de M. J.-P. Bellavance, il est proposé et résolu de faire le clôturage de la rue Ste-Ursule, partie nord, ainsi que de la partie est de la rue St-Hubert longeant la propriété Turcotte, et de faire le piquetage de la balance de la rue St-Hubert et de la rue St-Pierre sur le lot numéro huit du cadastre, partie nord.

Le conseil prend connaissance d'une demande de Mme Ve Chs-E. Lepage pour rectification dans le mesurage d'une partie de la rue Notre-Dame, et il est proposé et résolu que telle demande soit refusée.

Sur rapport de l'Inspecteur de cette ville, il est proposé et résolu que ce conseil décide de faire l'installation de six refuges sur les côtés du pont de fer sur la rivière Rimouski, suivant plans fournis par le Ministère des Travaux publics de Québec, et de donner l'entrepreneur à M. Ferdinand Santerre, entrepreneur général de Rimouski, au prix de \$48.00 chaque refuge; le prix de ces travaux devant être payé à même les fonds généraux de cette municipalité.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé de vendre des obligations de cette ville, de gré à gré, pour un montant ne dépassant pas les sommes à déboursier pour les travaux faits et à faire cette année en vertu du règlement No 174 de cette municipalité.

Proposé et résolu d'autoriser l'Inspecteur de cette ville à acheter un char de ciment pour la confection des traitoirs en béton ordonné par le règlement No 174 de cette ville.

Proposé et résolu de nommer MM. Joseph Bellavance et Adélaïde Blais estimateurs de cette ville en remplacement de MM. Zénon Ouellet et Ferdinand Santerre, et M. Bellavance devra agir comme président du bureau des estimateurs.

Et la séance est levée.

L'INDUSTRIE LOCALE

L'attention particulière qu'il nous a fallu donner dernièrement au problème du port de Québec nous a fait négliger la question économique depuis quelque temps. Nous y revenons pour rappeler aussi certaine promesse faite avant l'ouverture par des ministres fédéraux et demander à nos industriels s'il est à leur connaissance qu'elle a été honorée. Si nos renseignements sont exacts, on avait dit aux manufacturiers de chaussures de Québec qu'on trouverait moyen, sans abolir la préférence commerciale dont jouit l'exportateur anglais sur notre marché, d'empêcher que la marchandise étrangère supplantât peu à peu les produits ouverts canadiens dans notre propre pays. Est-il à la connaissance de nos manufacturiers qu'on ait fait quelque chose pour atteindre cet objet désirable?

L'Événement. A NOS LECTEURS ET LECTRICES. Nous publions toujours avec plaisir les notes locales qu'on veut bien nous communiquer par écrit, soit en nous les envoyant par la poste, soit en les apportant à nos bureaux.

A LOUER M. Achille Gagnon, bijoutier est maintenant installé dans son nouveau local (ancien édifice de la Banque d'Hocheville) offre à louer deux bureaux ainsi qu'un emplacement, rue de l'Évêché.

AU PUBLIC J'informe le public que je travaille au métier pour faire catalogues, couvertes simples ou doubles.

Mlle Hermine Gauthier, Chez Ph. Ouellet, hôtelier, Rimouski.

VENTE PAR LE SHERIFF 141 C. M. Pineau vs Pierre Lévesque. Tous les droits de défendeur sur le lot No 23, au cadastre officiel du rang 2, Canton Ouimet, avec bâtisses.

Maladie et accidents. Voulez-vous avoir une grande protection pour vous-même et votre famille? Assurez-vous dès maintenant. Entrée \$5.00, prime mensuelle \$1.00 et plus si on le désire.

UN AMI. Lundi le sept juillet, mil neuf cent vingt-quatre, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, à 8 hres p.m., sont présents: monsieur le maire L.-J. Moreault, M. D. et messieurs les conseillers Alphonse Bellavance, Charles Garon et Camille Bérubé, formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir: Listes de paye Nos 53, \$5.50; 54, \$965.35; 55, \$145.00; 56, \$16.15; 57, \$18.75; 58, 0.75; 59, \$20.75; 60, \$7.75; Edmond Tremblay, \$59.50; Alex. Bélingé, \$60.70; Napoléon Ross, \$8.99; La Cie de Pouvoir, \$127.78; La Cie de Téléphone Nat, \$59.40; Evariste St-Pierre, \$3.00; Emile St-Pierre, \$3.00; Louis St-Pierre, \$61.40; Louis St-Pierre, \$197.40; P.-T. Légaré Lée, \$5.50; Alfred St-Pierre, \$8.75; Jo. Thibault, \$27.26; Eugène Gagné, \$19.00; L.-R. D'Anjou, \$2.75.

Proposé et résolu d'autoriser un emprunt temporaire de \$2000.00 au taux d'intérêt de 6 p.c. par an, en attendant la collection des taxes et d'émettre un ou des billets pour la dite somme avec le seing de S. H. le maire et le contreseing du secrétaire-trésorier.

Proposé et résolu que les certificats de progrès suivants soient approuvés: Pour la maison d'habitation de M. Paul Blanchet, \$188.00; Pour la maison d'habitation de M. J.-W. Pineau, montant, \$300.00; pour la maison d'habitation de M. Geo. d'Auteuil, \$200.00; pour la maison d'habitation de M. J. Ernest Pintal, \$200.00; pour la maison d'habitation de M. Adélaïde Lévesque, montant \$160.

Proposé et résolu d'accorder un permis de bâtir à M. Léon Dumont et à M. Charles Rioux, conformément aux certificats donnés par l'inspecteur et aux règlements de cette ville.

Communication est donnée d'une lettre de M. le député D'Anjou, transmettant copie d'une lettre du gérant de la Cie de Télégraphe relative au changement des heures au bureau de télégraphe à Rimouski.

La plainte de M. Ephrem Gagné est de nouveau examinée par ce conseil, et sur rapport de l'inspecteur de la ville, il est proposé et résolu que le secrétaire-trésorier donne avis à M. Louis Ouellet, fils Edouard, d'avoir à faire disparaître la fosse d'aisance sur son terrain dans un délai de 10 jours, sous peine des pénalités prévues par la loi d'hygiène.

Proposé et résolu de donner le même avis à M. Octave Michaud pour faire disparaître la fosse d'aisance située sur sa propriété occupée par M. Arthur Pigeon, rue St-Jean-Baptiste.

Le conseil prend connaissance de la correspondance échangée avec le chemin de fer pour faire installer une barrière à la traverse de l'avenue de la Cathédrale.

Communication est donnée d'une lettre de l'Union des Municipalités de la Province de Québec remerciant ce conseil d'avoir envoyé des délégués au dernier congrès.

Sur demande de M. J.-P. Bellavance, il est proposé et résolu de faire le clôturage de la rue Ste-Ursule, partie nord, ainsi que de la partie est de la rue St-Hubert longeant la propriété Turcotte, et de faire le piquetage de la balance de la rue St-Hubert et de la rue St-Pierre sur le lot numéro huit du cadastre, partie nord.

Le conseil prend connaissance d'une demande de Mme Ve Chs-E. Lepage pour rectification dans le mesurage d'une partie de la rue Notre-Dame, et il est proposé et résolu que telle demande soit refusée.

Sur rapport de l'Inspecteur de cette ville, il est proposé et résolu que ce conseil décide de faire l'installation de six refuges sur les côtés du pont de fer sur la rivière Rimouski, suivant plans fournis par le Ministère des Travaux publics de Québec, et de donner l'entrepreneur à M. Ferdinand Santerre, entrepreneur général de Rimouski, au prix de \$48.00 chaque refuge; le prix de ces travaux devant être payé à même les fonds généraux de cette municipalité.

Proposé et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé de vendre des obligations de cette ville, de gré à gré, pour un montant ne dépassant pas les sommes à déboursier pour les travaux faits et à faire cette année en vertu du règlement No 174 de cette municipalité.

Proposé et résolu d'autoriser l'Inspecteur de cette ville à acheter un char de ciment pour la confection des traitoirs en béton ordonné par le règlement No 174 de cette ville.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL.

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des voyageurs doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles — un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train — Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limite" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour rendre la vie confortable à bord du train: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos. Les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. Le "Continental Limite" part de Montréal à 10-15 p.m. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccourci se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 p.m. ou à Cochrane par "Le Transcontinental" quittant la Gare du Palais à 6.15 p.m. les lundis, mercredis et vendredis. A Winnipeg le raccourci se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tel. 529 ou à l'importeur le quel des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

A VENDRE 2 fournaises No 9; 12 mois de service seulement. Adressez-vous à Ferdinand SANTERRE, Avenue de l'Évêché.

INNOVATION DANS LE SERVICE DE TRAINS ENTRE LEVIS ET CAMPBELLTON. Depuis le 18 mai Le Chemin de Fer National du Canada fait circuler un wagon buffet-salon sur le train No 32 partant de Lévis à 8.45 a.m. tous les jours excepté le dimanche pour Campbellton. Au retour ce wagon est attaché au train No 31 qui arrive à Lévis à 6.30 p.m. Pour réserves de fauteuils prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tel. 529.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

AMATEURS DE PHOTOGRAPHIE Si vous désirez un fini de première classe, envoyez-nous vos films pour développements et impressions. Rouleaux de 6 poses développés pour 15c. Impressions 3 x 5 ou plus petites 5c. chaque. Toute commande par maille doit être accompagnée du paiement.

Notes Locales

—MM. Aimé Gagnon et Dr. Delaney, du Département des Terres de la Gourette, M. Malone, tous de Québec, étaient en ville au commencement de la semaine pour faire subir les examens aux aspirants mesureurs de bois, au nombre de 75.

—M. Jos. Dufour, M. P. étiel en ville hier et assistait à la convention libérale.

—Madame Adéodat Lavoie est en voyage à Cadgary pour quelques semaines, avec sa mère et son garçonnnet.

—Mlle Adèle Michaud, de Montréal, est en visite chez M. le Dr et Madame M.-A. Drapreau.

—Madame Paul-Emile Mercier, de Montréal, est arrivée ces jours derniers chez ses parents, M. et Madame Taché, pour une promenade quelques jours.

—M. le notaire Cyrille Godbout, de Waterloo, était en ville dans le cours de la semaine.

—Madame Arcade Meloche, de Montréal et Madame Emile Lavoie, de Québec, avec leurs enfants, sont en promenade chez Mme J.-B. Lavoie, rue St-Paul, et chez M. J.-B. Sirois, rue de l'Évêché.

—M. J.-A. Goutu, gérant de la Banque d'Hocheville de St-Gabriel de Brandon, Mme Goutu et leur fillelette Dolores sont en visite à Rimouski, chez leur beau-frère M. Thos. Pineau.

—Le Rév. Frère Max, Marois, directeur du collège de l'Épiphonie est en visite chez sa soeur Mme Thos. Pineau.

—Mlle Cécile St-Laurent de Québec est aussi en visite chez Mme Thos Pineau.

—M. Albert Albert, de Montréal, fils de M. Isidore Albert, est en visite chez ses parents et amis.

—M. et Madame Alexis Plourde, Cornwall, ainsi que Mlle Alberta Leclair, sont de passage à Rimouski chez M. Daniel Ruest et M. Raoul Deschênes.

—Un groupe de six joueurs de tennis de Val-Brillant est venu, dimanche dernier, rencontrer certains de nos joueurs locaux sur le terrain du Club de Tennis de Rimouski. Les nôtres ont gagné sur toute la ligne mais ils se sont pu à reconnaître qu'ils ont rencontré chez les visiteurs une résistance qui a rendu les parties très intéressantes.

NAISSANCES A RIMOUSKI Le 25 juillet, Joseph-Henri Séraphin-Martin, enfant de J. Henri Roy, relieur, et de Catherine Martin. —Parrain et marraine, M. Séraphin Vachon et Alice Roy.

Le 27, Joseph-Charles-Hector, enfant de Emile Rousseau, menuisier, et de Rose-Aimée Vaillancourt. —P. et m. Joseph Rousseau et Delvina Arsenault. Le 27, Joseph-Georges-Henri, enfant de Pierre Poirier, menuisier, et de Marie-Anne Ruest. —P. et m., Georges Paquet et Floriane Gagné.

MARIAGES A LA CATHEDRALE.

Le 30 juillet, Joseph-Albert Beaudry, cultivateur, fils de Octave Beaudry, et Marie-Blanche-Viviane Longchamps, fille de Xavier Longchamps.

Le 30, Joseph Lepage, journalier, fils de Jérôme Lepage, et Adélaïde Proulx, fille de Henri Proulx.

Prochain mariage A St-François-Xavier de Rivière-du-Loup, le 3 août, sera béni le mariage de M. J.-A. Thibault avec Mlle Thérèse Terriault. Après la cérémonie, ils partiront pour les Chutes Niagara, Chicago et quelques autres villes américaines.

Ste-Anne des Monts Belles fêtes religieuses Les 26 et 27 juillet 1924 De très belles fêtes religieuses ont eu lieu à Ste-Anne-des-Monts, les 26 et 27 juillet. Beaucoup de pèlerins sont accourus de part et d'autres, pour venir prier cette bonne sainte Anne des Monts. Il y avait huit assistants que notre vieille église pouvait à peine soutenir la foule.

Programme de la fête Du 17 au 26 juillet, une retraite prêchée par le Rév. P. Théo. Hudon, S. J. Le 26, messe, communion, de 5 heures avec vénération de la relique de sainte Anne après chaque messe, à 8 heures, messe solennelle, et sermon donné par le Rév. Père prédicateur, et à 7h.30 du soir, salut solennel, avec consécration à sainte Anne.

Le 27 juillet, à 11 heures, messe en plein air à laquelle assistait une grande foule. Sermon donné par le Rév. P. Veilleux, curé de la paroisse. C'était vraiment beau de voir autant de personnes agglomérées au pied de l'autel érigé pour la circonstance. Durant la messe, il y eut plusieurs cantiques à sainte Anne, chantés par le peuple.

Le soir à 9 heures, il y eut procession du Saint-Sacrement, procession au flambeau, jusqu'à la résidence de feu T. J. Lamontagne, où était dressé un magnifique reposoir.

Jésus-Hostie était escorté par trois à quatre mille personnes qui, durant toute la procession, l'ont prié, et ont chanté plusieurs cantiques en l'honneur de notre patronne.

C'était vraiment édifiant de voir une aussi grande foule.

La quête rapporta, à cette occasion, la magnifique somme de \$2711.00. La générosité des dévotés paroissiens leur permettra, l'an prochain, de recevoir de nombreux pèlerins dans un magnifique temple dont la construction fera honneur à la paroisse, et surtout à la Bonne sainte Anne des Monts.

En 9 mois, M. le curé a reçu \$59,000.00. Vivent nos généreux paroissiens!